



# RAPPORT RÉGIONAL SUR LE SUIVI DE LA TRANSHUMANCE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Décembre 2023

## POUR UNE TRANSHUMANCE APAISÉE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

### CONTEXTE

La transhumance transfrontalière est une pratique pastorale traditionnelle de longue date en Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC) par laquelle les éleveurs migrent de façon saisonnière, passant les frontières avec leur bétail, à la recherche d'eau et de pâturages.

Dans cette région caractérisée par de longues saisons sèches, la mobilité du bétail est une forme d'adaptation importante permettant d'accroître la résilience aux vulnérabilités et aux risques climatiques, mais aussi économiques et sécuritaires auxquels font face les éleveurs dans la région. La transhumance est également une activité économique essentielle à la région dont dépendent les communautés mobiles et sédentaires pour leur subsistance, tout en servant également de moteur important à l'intégration régionale et au renforcement des liens intercommunautaires.

Historiquement, la transhumance est pacifique, mais le changement climatique et les pressions environnementales et sécuritaires ont modifié les routes et calendriers de transhumance, entraînant une augmentation constante des tensions entre les communautés d'agriculteurs et d'éleveurs, souvent liées à une concurrence croissante pour les ressources naturelles telles que l'eau et les terres. Confrontées à des périodes de précipitations de plus en plus imprévisibles, les communautés ont du mal à trouver des pâturages, des terres agricoles fertiles ou des points d'eau en quantité suffisante. Par conséquent, les clivages préexistants dégénèrent de façon croissante en tensions et conflits lorsque les troupeaux transhumants traversent des champs non récoltés ou lorsque les agriculteurs sèment leurs cultures au travers des couloirs de transhumance désignés.

De ces tensions communautaires croissantes, résulte le constat d'un besoin évident d'une gouvernance plus inclusive et efficace des ressources partagées pour aider à maintenir et à restaurer la cohésion sociale. En outre, une gouvernance plus forte et dotée de plus de capacités réduirait également la possibilité pour les groupes armés de tirer parti des frustrations des communautés lésées, amplifiant ainsi la violence dans une région déjà vulnérable.

### APPROCHE

L'OIM, à travers sa Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix* (DTM), en anglais) en partenariat avec le Réseau Bilital Maroobé (RBM), un réseau régional d'associations d'éleveurs représentant les transhumants de onze pays d'AOC, a développé puis mis en œuvre l'outil de suivi de la transhumance (*Transhumance Tracking Tool* (TTT), en anglais) avec pour objectif de fournir des données fiables dans le but de soutenir des politiques et prises de décisions inclusives et fondées sur des faits en matière de transhumance.

En complément de la composante sur les données, l'OIM utilise ses vastes réseaux d'acteurs locaux et son expérience en matière de stabilisation communautaire pour renforcer les structures de gouvernance locale en mobilisant les communautés autour des rapports du TTT, au travers des plateformes de dialogue inclusives et participatives.

Avec le soutien technique de l'OIM, ces plateformes communautaires contribuent à renforcer la cohésion sociale grâce à des initiatives adaptées au climat, favorisant une gestion plus durable des ressources partagées, la réhabilitation de l'environnement, la création d'emplois inclusifs et un meilleur accès aux services sociaux de base.

En fournissant des données clés sur la mobilité transhumante, l'outil de suivi de la transhumance est un outil stratégique qui structure et appuie les mécanismes locaux de résolution des conflits dans le but de prévenir et de réduire les tensions entre les communautés d'agriculteurs et d'éleveurs, ainsi que d'appuyer le développement et l'adoption de solutions adaptées au lien entre le climat, les conflits et la mobilité.

**Ce rapport vise à présenter de façon non-exhaustive les principaux résultats obtenus par la mise en place de l'outil de suivi de la transhumance depuis sa mise en œuvre en 2019, jusqu'en juin 2023.**





Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



## AVIS AUX LECTEURS

La reproduction partielle ou intégrale de cette publication est interdite sans autorisation. La reproduction est libre pour les institutions à but éducatif ou non lucratif.

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM croit profondément que la migration sûre et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

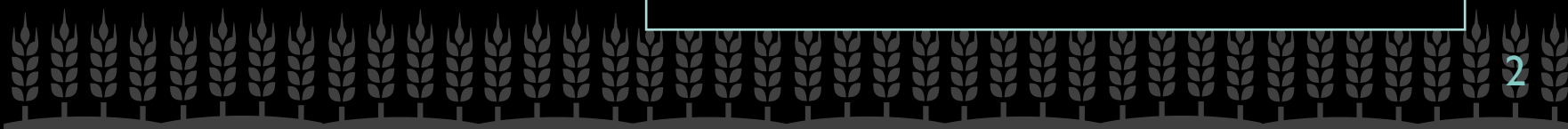
Les cartes fournies dans ce document ne le sont qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

© Organisation internationale pour les migrations (OIM) décembre 2023

Pour plus d'informations sur ce produit ou sur les activités de transhumance en Afrique de l'Ouest et du Centre, merci de contacter le Bureau régional de l'OIM pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Pôle régional pour les données migratoires (RDH): [rodakar-dataresearch@iom.int](mailto:rodakar-dataresearch@iom.int)

## TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE ET APPROCHE DE LA TRANSHUMANCE EN AOC	3
RÉSULTATS CLÉS DU TTT	4
MÉTHODOLOGIE ET OUTILS DU TTT	5
CARTE SUR LA MISE EN ŒUVRE DES OUTILS TTT EN AOC	6
PRÉSENTATION DE L'OUTIL DE SUIVI DES FLUX	7
CARTES SUR LES FLUX DE TRANSHUMANCE EN AOC	8
FOCUS SUR LE SUIVI DES FLUX DE TRANSHUMANCE	9
PRÉSENTATION DU MÉCANISME D'ALERTES	10
CARTE SUR LES ALERTES LIÉES À LA TRANSHUMANCE EN AOC	12
FOCUS SUR LES ALERTES	13
PRÉSENTATION DE L'OUTIL DE PRÉSENCE ET PROFIL	15
ENQUÊTES INDIVIDUELLES DES TRANSHUMANTS AU MALI	16
ENQUÊTES INDIVIDUELLES DES TRANSHUMANTS EN RCA	17
LIMITES ET RECOMMANDATIONS	18



## RÉSULTATS CLÉS

### LES FLUX

Depuis sa première mise en œuvre en 2019 au Tchad et en République centrafricaine, l'outil de suivi des flux a permis de comptabiliser le passage de plus de **2,2 millions d'animaux** et de près de **65 000 éleveurs transhumants** en Afrique de l'Ouest et du Centre.

### LES ALERTES

Depuis son déploiement en 2019, le mécanisme d'alertes précoces du TTT a permis de partager **7 723 alertes** (jusqu'en juin 2023). Ce partage rapide d'information a permis non seulement de prévenir des conflits, mais aussi d'en résoudre, principalement au travers des alertes « événement ».

### LES ALERTES

À travers le TTT, l'OIM s'allie aux organisations pastorales pour promouvoir une **transhumance apaisée** permettant de renforcer la résilience des acteurs par l'ouverture **d'espaces de dialogues** inclusifs informés par les données et la **concertation** sur l'exploitation des ressources communes.

### LES ALERTES

En combinant des données en temps réel sur la mobilité transhumante avec des interventions ciblées, le TTT de l'OIM s'est avéré un **outil fiable pour atténuer les conflits liés aux ressources naturelles d'une manière inclusive sensible aux conflits et adaptée au climat.**

### LES ALERTES

Lorsque l'on s'intéresse aux acteurs engagés dans les conflits agro-pastoraux et dans leur résolution, on note que les **groupes en transhumance et les agriculteurs et éleveurs locaux** sont en toute logique les principaux acteurs impliqués dans les événements. Quant à la résolution de ces événements, ce sont les **chefs communautaires ainsi que les organisations pastorales** qui jouent un rôle essentiel, mettant ainsi en œuvre une gestion civile et locale des conflits.

### LES ENQUÊTES

Les enquêtes menées dans le cadre de l'outil de suivi de la transhumance ont permis d'approfondir des sujets relatifs à la transhumance et aux communautés impliquées ou affectés par les mouvements transhumants. Les enquêtes sur la mobilité pastorale dans le contexte du changement climatique (Mali) ou sur la perception de la transhumance par la communauté (République centrafricaine) en sont de bons exemples.



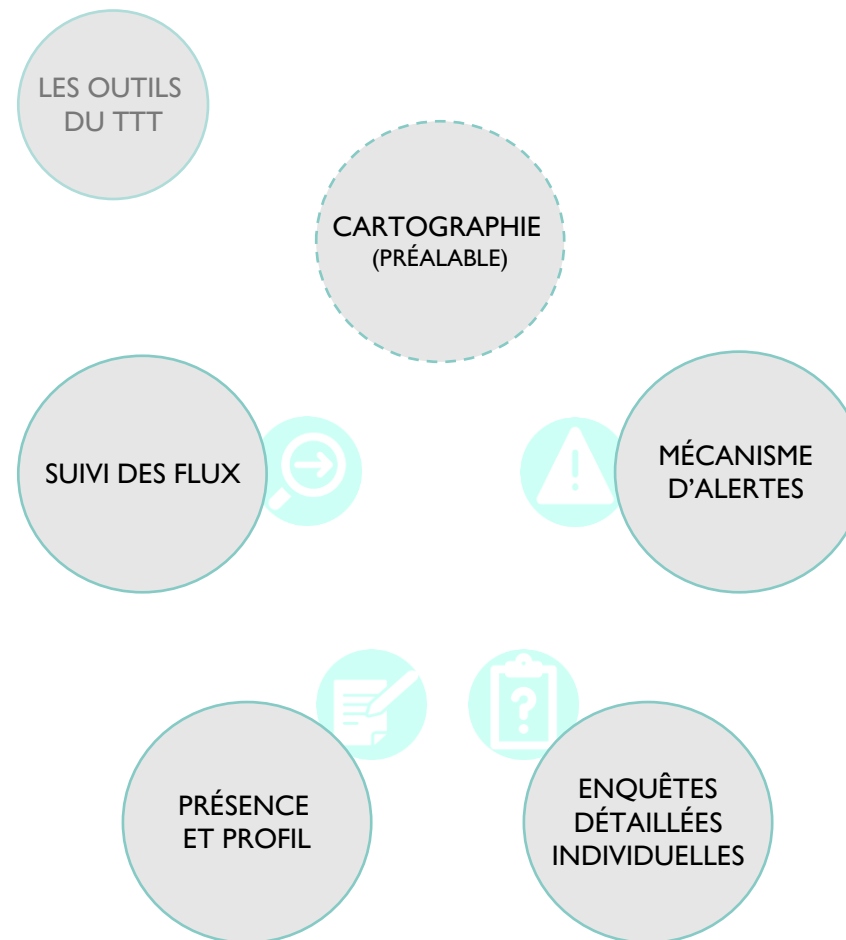
## MÉTHODOLOGIE DE L'OUTIL DE SUIVI DE LA TRANSHUMANANCE

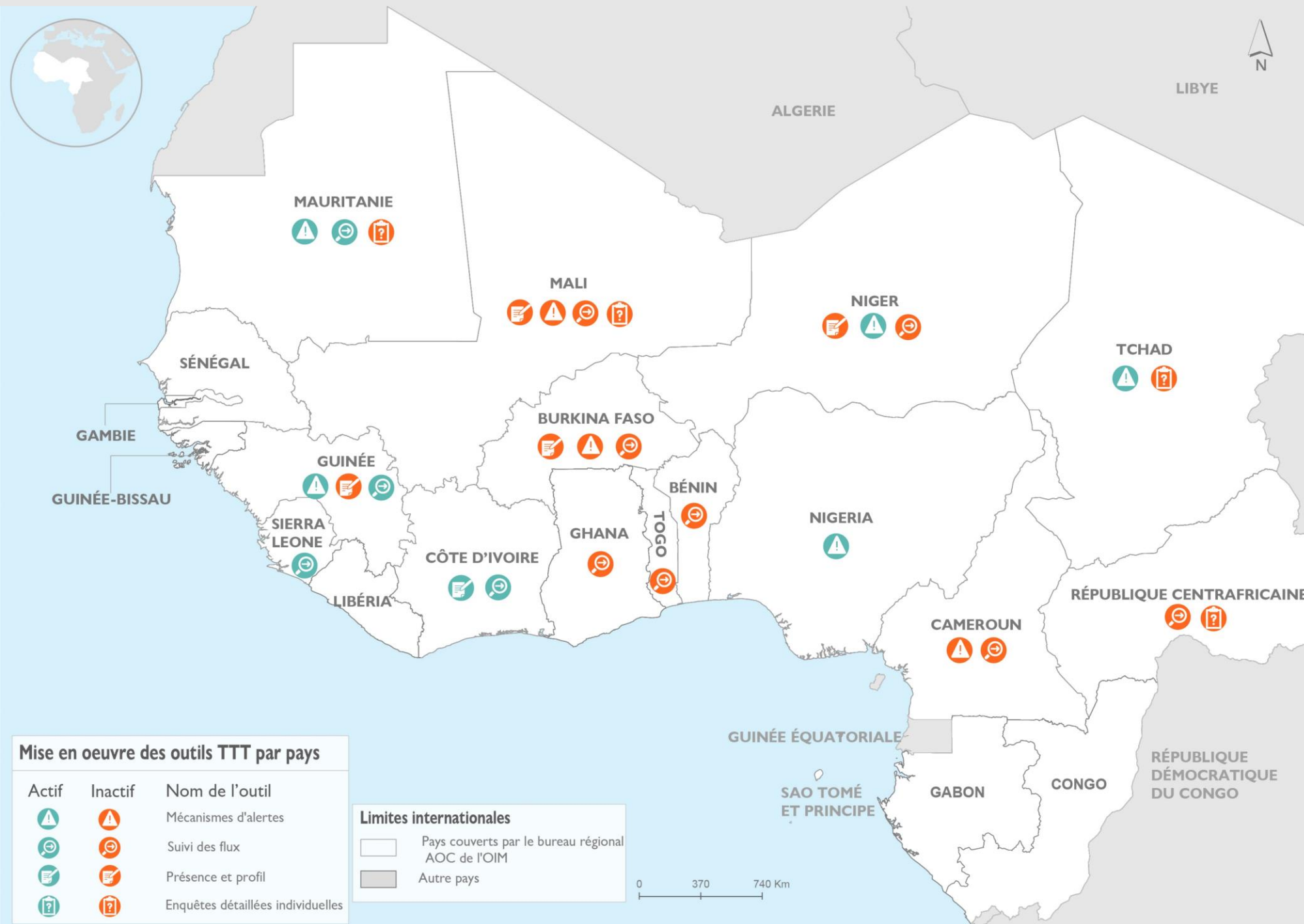
Afin de mieux aider les gouvernements à soutenir les personnes déplacées et vulnérables touchées par les conflits et les violences communautaires, l'OIM s'est appuyée sur sa longue expérience en matière de collecte de données et de stabilisation communautaire en AOC et sur l'expertise de son partenaire, RBM, pour créer et déployer l'outil de suivi de la transhumance (TTT) dans la région.

Le TTT est centré sur quatre composantes principales: **le suivi des flux, l'outil de présence et profil, le mécanisme d'alertes et les enquêtes détaillées individuelles**. Chacun de ces outils est défini dans les prochaines pages.

En amont de ces composantes, le TTT **cartographie** les couloirs de transhumance formels et informels, les points de passages, les zones à risques et les infrastructures pastorales. Par la suite de cet exercice de cartographie, le TTT permet d'estimer les flux de transhumance et de capter les informations en temps réel sur les événements et les mouvements liés à la mobilité du bétail dans toute la région. Ces informations sont ensuite partagées avec les systèmes de gouvernance locale pour prévenir ou atténuer les tensions avant qu'elles ne s'intensifient. L'objectif étant de mieux **comprendre les dynamiques** actuelles de la transhumance ainsi que d'en **informer** les parties prenantes afin de **soutenir cette mobilité** dans un contexte de changement climatique, de dégradation de l'environnement et de catastrophes.

Les données sont généralement collectées selon le calendrier de transhumance, et des tableaux de bord sont régulièrement publiés et partagés avec les acteurs locaux concernés par la transhumance.





## VUE D'ENSEMBLE SUR LA MISE EN ŒUVRE DES OUTILS DE SUIVI DE LA TRANSHUMANCE EN AOC

L'outil de suivi de la transhumance est déployé **depuis 2019** en AOC. La présente carte illustre chacune des composantes ayant été mise en place dans chaque pays de la région depuis sa mise en œuvre en 2019 et jusqu'à présent.

Au premier semestre de 2023, le TTT est actif au Tchad, en Côte d'Ivoire, en Guinée, en Mauritanie, au Niger, au Nigeria et en Sierra Leone grâce au soutien de partenaires financiers clés.

L'OIM met actuellement également en œuvre le TTT en Somalie et cherche à l'étendre davantage en Afrique de l'Est, notamment au Kenya, ainsi qu'en République centrafricaine.

*Cette carte est à des fins d'illustration seulement. Les noms et les limites administratives sur cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation de la part de l'OIM.*

## SUIVI DES FLUX

Depuis sa première mise en œuvre en 2019 au Tchad et en République centrafricaine, l'outil de suivi des flux a permis de comptabiliser le passage de plus de **2,2 millions d'animaux** et de près de **65 000 éleveurs transhumants** en Afrique de l'Ouest et du Centre.

## DÉFINITION

Le but de cet outil de **suivi des flux** est d'estimer le nombre d'éleveurs transhumants et de leurs animaux passant aux points de transit clés identifiés le long des couloirs formels et informels de transhumance au niveau de frontières spécifiques.

Suite à un exercice préalable de cartographie, les points de transit clés permettant de capter au mieux les flux de transhumants sont identifiés et les enquêteurs y sont positionnés après autorisation des autorités locales et sensibilisation des communautés au projet. Ces points de comptage sont stratégiquement localisés sur des zones de passages importants des troupeaux et, préférablement, sur des points de rassemblement des troupeaux en transhumance susceptibles de rassembler un grand nombre de bêtes pour assurer une estimation représentative du nombre d'animaux passant dans la zone étudiée. L'identification de ces points de transit prend aussi en considération la présence potentielle de points supplémentaires à proximité afin d'éviter le double-comptage.

Le maillage de l'ensemble des points est décidé en concertation avec les organisations partenaires et prend en considération les couloirs formels et informels de transhumance. Une fois sur place, les enquêteurs s'attachent à interroger chaque chef de troupeau qui passe. Les enquêteurs sont donc présents dans la zone 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 durant la période de transhumance. Pour cela, ils sont plusieurs à se relayer.

En fournissant des données fiables sur les flux de transhumance, cet outil permet de faciliter des transhumances pacifiques et d'informer les politiques visant à en organiser la gestion.

2 246 094

Animaux

En 2023:  
136 547

1 476 783

BOVINS

118 776

279 941

OVINS

12 052

458 314

CAPRINS

3 464

18 670

CAMÉLIDES

0

12 386

Autres

2 055

64 866

Éleveurs

En 2023:  
4 098

38%  
HOMMES

16%  
FEMMES

27%  
GARÇONS  
(<18)

19%  
FILLES  
(<18)

66%

10%

19%

5%

Au premier semestre de 2023, la composante du suivi des flux du TTT a été déployée dans des régions de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, de la Sierra Leone et de la Mauritanie. Ces activités ont permis de comptabiliser plus de **4 000 éleveurs** menant plus de **136 000 animaux**, parmi lesquels se trouvait une majorité de bovins.

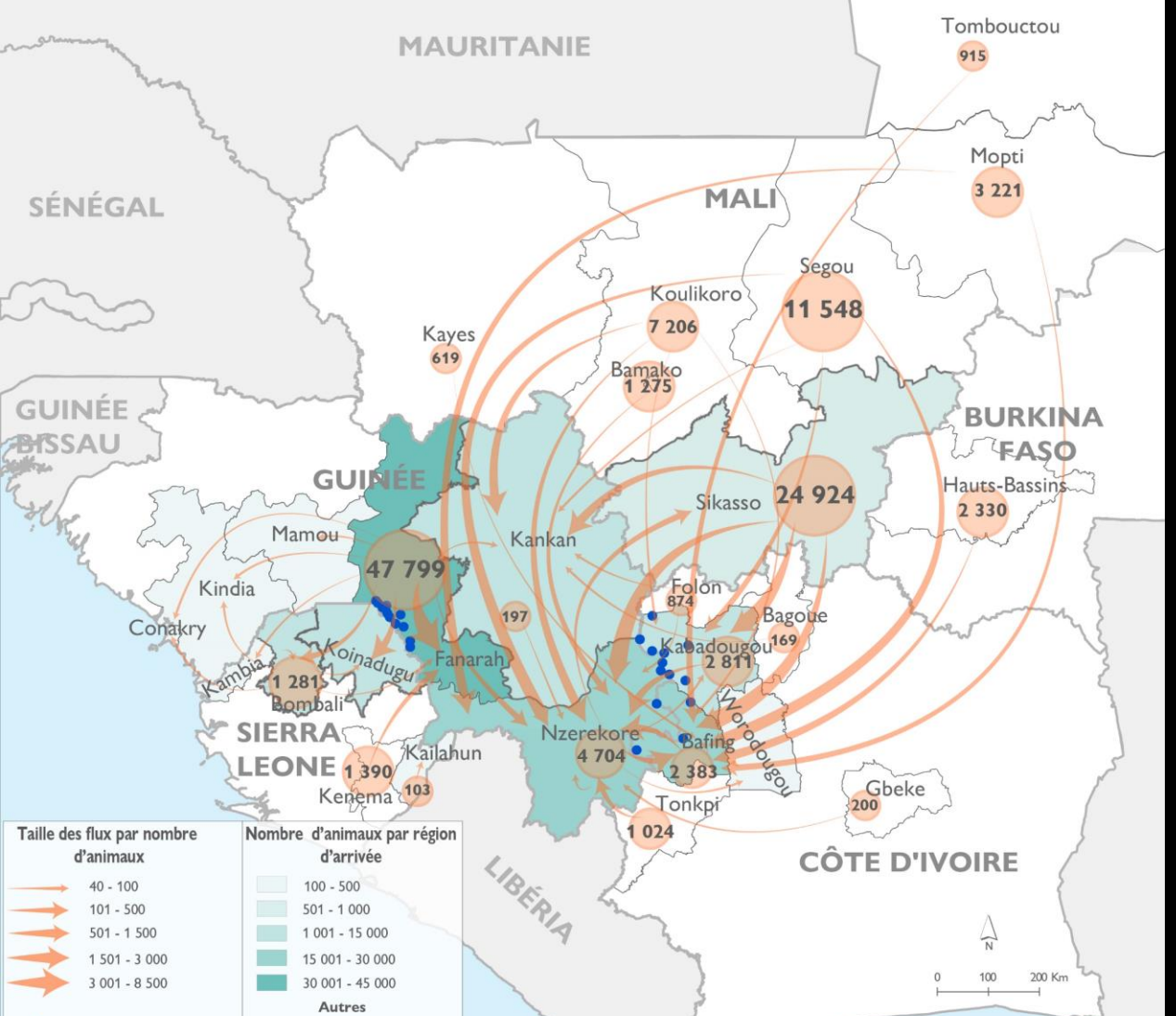


# LES FLUX DE TRANSHUMANCE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE



**FLUX DE TRANSHUMANCE (ANIMAUX) COMPTABILISÉS DE NOVEMBRE 2022 À MARS 2023 AUX FRONTIÈRES ENTRE LA GUINÉE ET LA SIERRA LEONE ET ENTRE LA GUINÉE ET LA CÔTE D'IVOIRE**

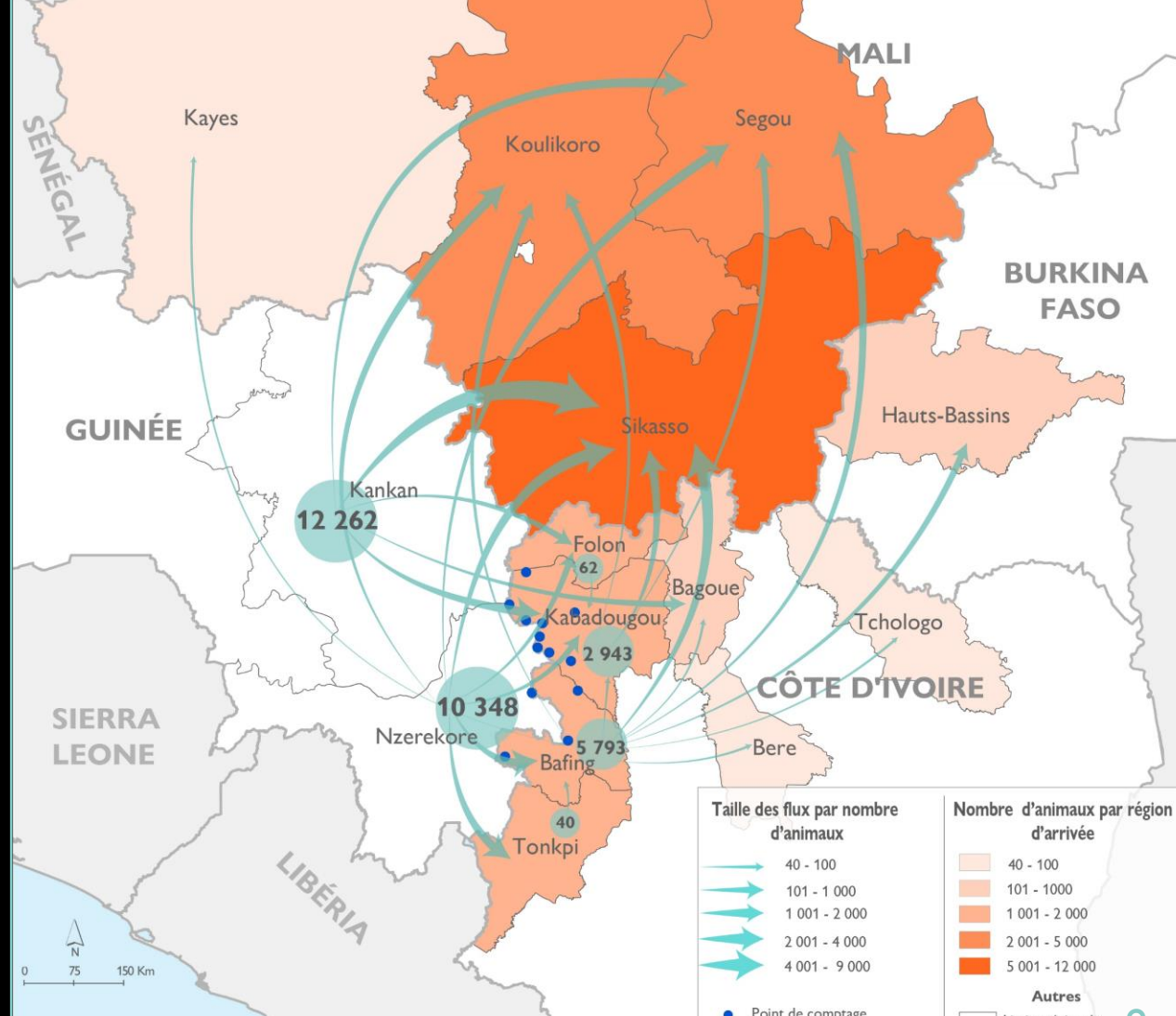
*DESCENTE (DES PAYS SAHÉLIENS VERS LES PAYS CÔTIERS, POUR ACCÉDER AUX PÂTURAGES)*



Cette carte est à des fins d'illustration seulement. Les noms et les limites administratives sur cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation de la part de l'OIM.

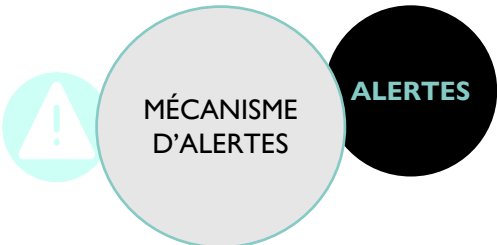
**FLUX DE TRANSHUMANCE (ANIMAUX) COMPTABILISÉS DE MAI À JUILLET 2023 À LA FRONTIÈRE ENTRE LA GUINÉE ET LA CÔTE D'IVOIRE**

*MONTÉE (DES PAYS CÔTIERS VERS LES PAYS SAHÉLIENS)*



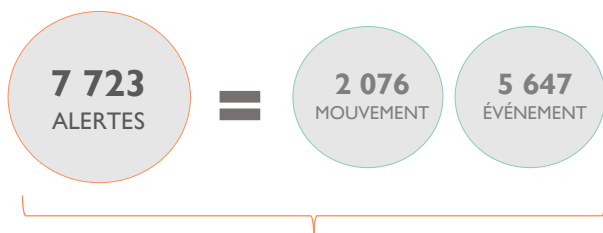
Cette carte est à des fins d'illustration seulement. Les noms et les limites administratives sur cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation de la part de l'OIM.



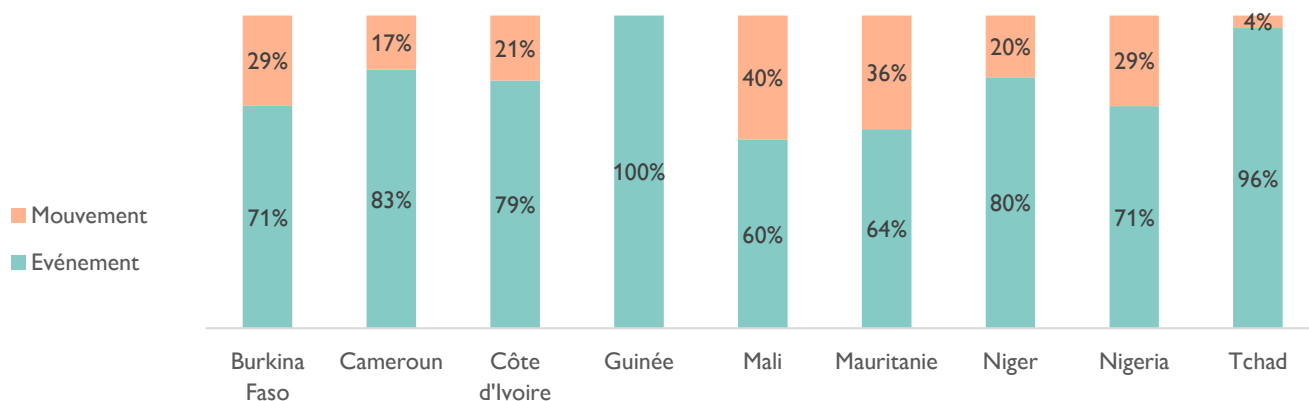


Depuis son déploiement en 2019, le mécanisme d'alertes précoces du TTT a permis de partager **7 723 alertes** (jusqu'en juin 2023) avec des comités locaux de gestion des conflits sous la coordination de l'OIM. En effet de nombreux mécanismes sont encore en fonctionnement.

Ce partage rapide d'information a permis non seulement de prévenir des conflits, notamment grâce aux alertes « mouvement », mais aussi d'en résoudre, principalement au travers des alertes « événement ».



Types d'alertes par pays



## DÉFINITION

L'objectif du **mécanisme d'alertes** est d'informer et de partager en temps réel des alertes auprès d'un comité composé de représentants locaux des ministères techniques en lien avec la gestion de la transhumance, de représentants des éleveurs transhumants, et encore d'agriculteurs locaux. Les événements ou mouvements en lien avec la transhumance considérés conflictuels ou pouvant entraîner un conflit sont relayés aux parties prenantes afin de déclencher en temps opportun une réponse adéquate.

- Une **alerte « mouvement »** sera déclenchée sur les mouvements inattendus (précoces, tardifs, massifs) qui risquent d'avoir un impact sur la zone d'intérêt dans un but préventif.
- Une **alerte « événement »** sera déclenchée en cas de conflit ou de survenance d'un événement pouvant affecter la transhumance pour fournir des informations sur l'incident observé et orienter la réponse appropriée dans un but d'atténuation ou de résolution.

Pour cela, des relais communautaires sont formés pour identifier les potentielles alertes dans un rayon de 50 kilomètres avoisinant une localité identifiée comme étant à risque lors de la cartographie.

Les alertes sont transmises au point focal de l'organisation pastorale pour validation ou réfutation, puis rapidement partagées sous forme de rapports succincts aux membres du comité et aux acteurs en charge de la gouvernance à l'échelle locale **pour la mise en place d'actions de prévention ou d'atténuation des conflits.**

Le point focal de l'organisation pastorale s'assure par ailleurs de consigner l'ensemble des alertes transmises **pour capitalisation** sous forme de rapports. Cette démarche sert ainsi à informer le développement des activités à moyen et long terme quant à la stabilisation communautaire et à la cohésion sociale de la zone et soutient la mise en place d'un dialogue communautaire autour des éléments collectés par ce mécanisme d'alerte précoce.



SUIVI DES FLUX

**FOCUS**

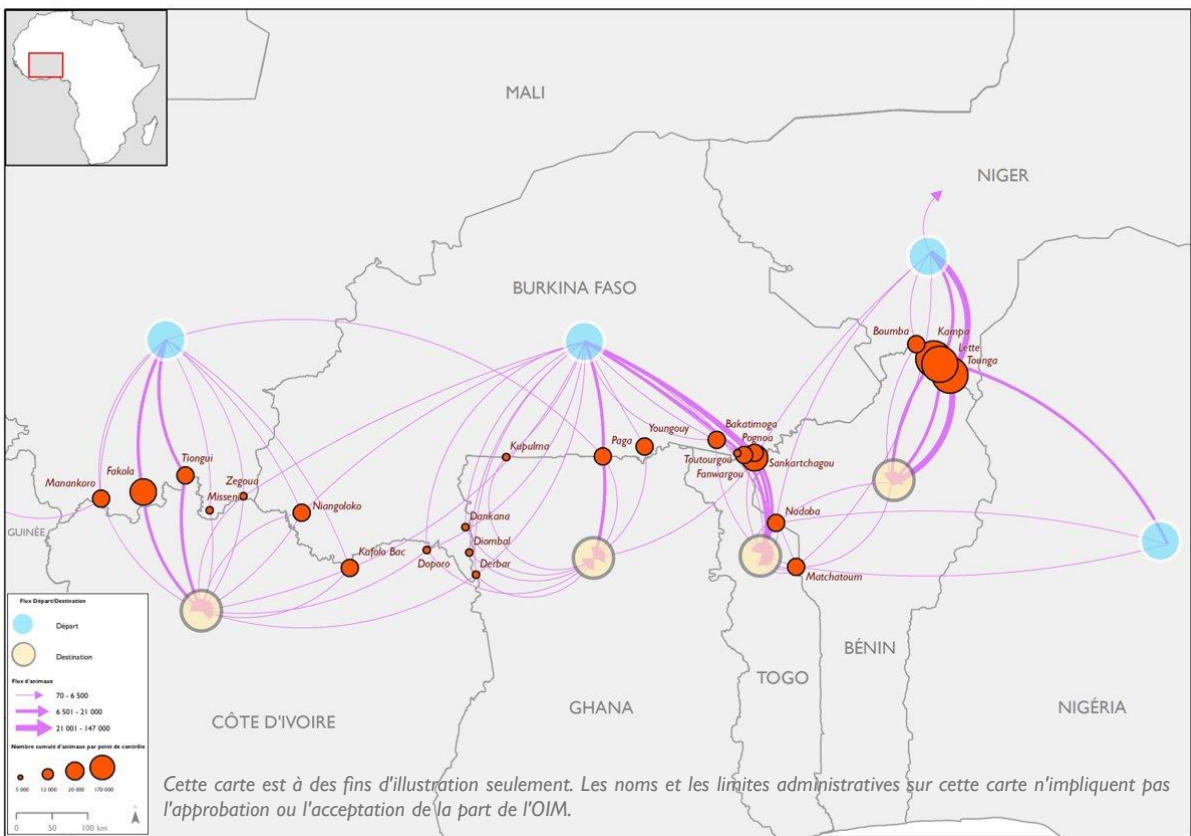
**RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ DES ÉTATS ET DES PARTENAIRES À CAPTER LES FLUX PASSANT PAR LE COULOIR CENTRAL DE TRANSHUMANANCE**

 Février – Mars 2021

 Burkina Faso  
Mali  
Niger  
Ghana  
Côte d'Ivoire  
Togo


 + 7 000 éleveurs

 + 340 000 animaux



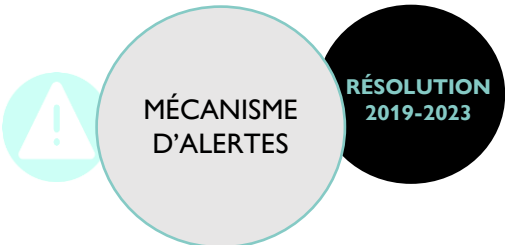
Au cours de cette période, les enquêteurs ont observé les mouvements de transhumance traversant 25 points de passages clés le long du couloir central de transhumance. Plus de la moitié (57%) des animaux comptabilisés partaient du Niger vers le Bénin, et presque tous les mouvements (90%) partaient du Sahel vers les pays côtiers. En tout, ce sont 1 694 troupeaux qui ont été comptabilisés avec une moyenne de 202 bêtes par troupeau.

Les mouvements ont, dans leur grande majorité, été enregistrés au cours du mois de mars, ce qui correspond à la période durant laquelle les éleveurs accompagnent leurs troupeaux vers le sud, des pays sahéliens aux pays côtiers, à la recherche de zones riches en pâturages et points d'eau, alors que ces ressources se font plus rares dans les pays sahéliens en raison de l'installation de la saison sèche.

 Au premier semestre de 2021, l'OIM, à travers la DTM et le TTT, a travaillé avec le RBM et ses organisations pastorales partenaires pour cartographier les mouvements des éleveurs transhumants le long du couloir central de transhumance en AOC. L'objectif était de mieux comprendre les dynamiques et les caractéristiques des mouvements de transhumance internes (nationaux) et transfrontaliers entre le Ghana, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger et le Togo. À travers le suivi des flux, mis en place entre le **20 février et le 31 mars 2021**, **ce sont 343 000 animaux et 7 000 éleveurs qui ont été identifiés au cours de l'exercice.** A noter que le contexte de pandémie dû au COVID-19 a impacté les flux de transhumance et les populations transhumantes notamment du fait de la fermeture de certaines frontières; cet aspect est présenté plus loin dans ce rapport (page 15).

Le rapport est accessible sur le site [dtm.iom.int](http://dtm.iom.int)

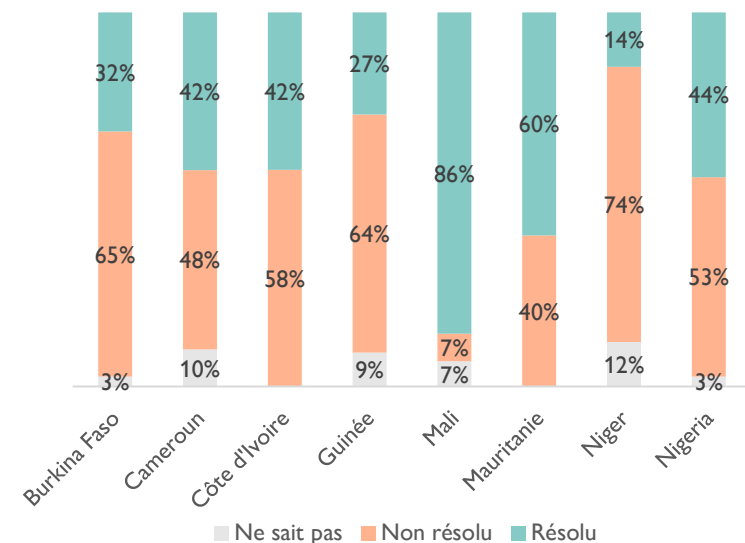


Acteurs principaux participant à la résolution de conflits agro-pastoraux, par pays et nombre d'événements concernés\*

	Burkina Faso		Cameroun		Mali		Mauritanie		Niger		Nigeria	
<b>1</b>	Organisations pastorales	48	Chefs communautaires	256	Chefs communautaires	45	Éleveurs transhumants	21	Autorités nationales ou locales	9	Chefs communautaires	906
<b>2</b>	Chefs communautaires	41	Chefs coutumiers	256	Organisations pastorales	39	Autorités nationales ou locales	17	Organisations pastorales	3	Autorités nationales ou locales	634
<b>3</b>	Autorités nationales ou locales	28	Autorités nationales ou locales	69	Autorités nationales ou locales	24	Habitants de la commune	8	Chefs coutumiers	3	Organisations pastorales	339

État de résolution des conflits agro-pastoraux, par pays\*\*



**DÉFINITION**

Une fois l'alerte validée puis transmise, des réponses aux alertes sont mises en œuvre selon les recommandations des comités de gestion des alertes. Au-delà des éleveurs transhumants qui peuvent être présents dans les résolutions, les chefs communautaires, les organisations pastorales et les autorités nationales ou locales sont de façon presque systématique en charge de la résolution des conflits agro-pastoraux comme l'atteste le tableau ci-dessus.

Dans le cadre des alertes « **mouvement** », il peut être alors proposé aux éleveurs transhumants de s'orienter vers des couloirs de transhumance alternatifs, il peut aussi leur être demandé de patienter en échange de soutien ou d'un accueil sur une zone déterminée en accord avec les communautés hôtes. Cela permet d'éviter des dommages mais surtout, des conflits entre les différents groupes. Dans le cadre des alertes « **événement** », des plateformes de dialogue communautaire peuvent être mises en place permettant à tous de faire part de leurs doléances et d'y apporter des solutions proposées de façon collective. Ces plateformes sont aussi le lieu de sensibilisation et de formation aux enjeux de la transhumance, qu'ils soient économiques, environnementaux, sociaux ou légaux. Ces dialogues peuvent donner lieu à des règlements à l'amiable des différends, à la réhabilitation ou à la construction d'infrastructures (infrastructures hydrauliques pastorales, par exemple).

Le rôle du TTT est de partager des alertes détaillées aux comités, et ce, le plus rapidement possible. Dans un souci de capitalisation, des informations sont transmises quant à la résolution des conflits (*voir ci-contre*), celles-ci sont cependant partagées au moment de l'élaboration du rapport. Il n'est ainsi pas possible de tenir compte de la résolution des conflits qui se ferait après publication du rapport.

La mobilité pastorale se posant comme une stratégie d'adaptation dans un contexte de changement climatique, dégradation environnementale et de catastrophes, de nombreuses sensibilisations et formations portent sur des **pratiques sensibles au respect de l'environnement** mais aussi sur la complémentarité écologique entre la pratique de la transhumance et l'agriculture dans la région.

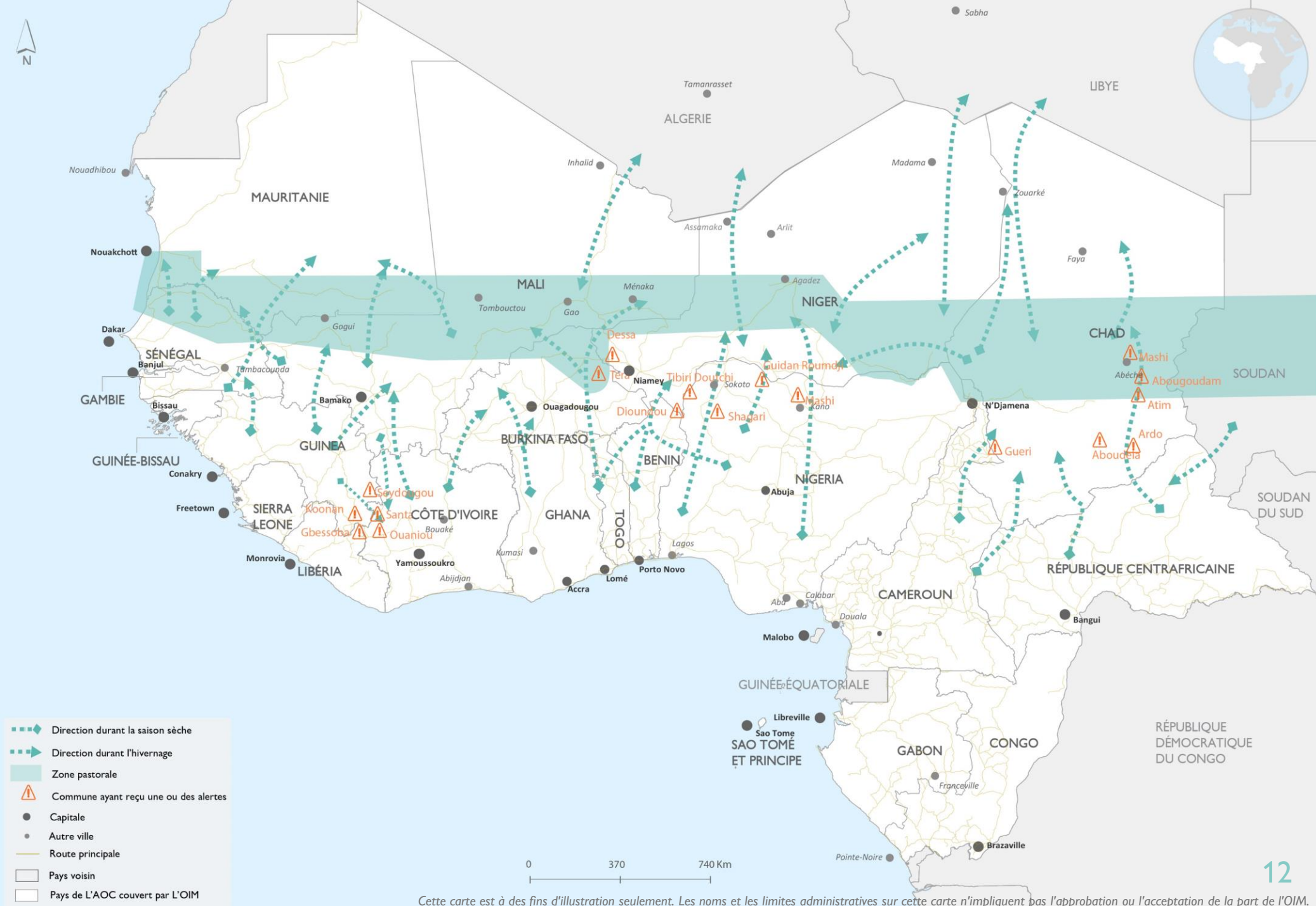
\* Le TTT en Côte d'Ivoire ne collecte pas de données sur les acteurs impliqués dans la résolution de conflits agro-pastoraux.

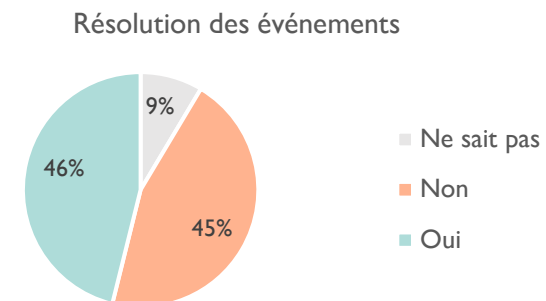
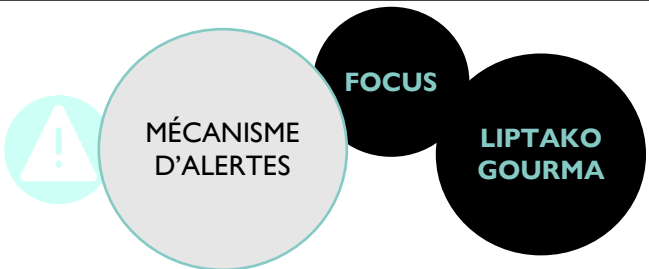
\*\* Le taux de résolution des conflits dépend des résultats partagés au moment de l'analyse des données pour le présent rapport, le taux de non-résolution peut-être ainsi sous-estimé ici.

## LES ALERTES LIÉES À LA TRANSHUMANCE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Par des exercices locaux de cartographie, le TTT permet de situer au mieux les **couloirs de transhumance formels et informels**. Il permet aussi d'identifier les principaux **points de transit** des éleveurs transhumants et de leur bétail aux frontières ou les localités les plus à risques de conflits liés à la transhumance.

C'est ainsi qu'il est ensuite possible de déployer les différents outils du TTT. Au premier semestre de 2023, par exemple, ce ne sont pas moins de 18 localités qui reçoivent des alertes à travers ce mécanisme mis en place dans les différents pays de la région.





Dans la région du Liptako Gourma (région transfrontalière entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso), l'OIM déploie le TTT depuis 2020 en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

L'OIM et la FAO s'allient aux organisations pastorales, parmi lesquelles les antennes locales du RBM, telles que TASSAGHT au Mali ou le Conseil Régional des Unions du Sahel (CRUS) au Niger, pour promouvoir une transhumance apaisée permettant de renforcer la résilience des acteurs par le partage de pratiques et la concertation sur l'exploitation des ressources communes.

Entre les mois d'octobre 2020 et de décembre 2021, ce sont **575 alertes** qui ont été répertoriées dans le **Liptako Gourma**. Ces alertes concernaient majoritairement des conflits entre groupes en transhumance et agriculteurs et éleveurs. Elles ont toutefois été rapportées comme étant **résolues à 46 pour cent**.

Matrice de corrélation entre les acteurs des événements et les acteurs participant à la résolution

Acteurs des événements	Acteurs participant à la résolution				
	Autorités nationales ou locales	Organisations pastorales	Leaders communautaires	Chefs traditionnels	Autres
Groupes en transhumance	22	44	49	25	3
Agriculteurs / Éleveurs	28	57	75	40	3
Autorités nationales ou locales	5	18	28	8	2
Forestiers	0	10	15	0	0
Groupes armés non-étatiques	0	0	0	0	0
Autres	5	7	7	3	2

Lorsque l'on s'intéresse aux acteurs engagés dans les conflits agro-pastoraux et dans leur résolution, on note que les groupes en transhumance et les agriculteurs et éleveurs locaux sont en toute logique les principaux acteurs impliqués dans les **événements**. Quant à la **résolution** de ces événements, ce sont les chefs communautaires ainsi que les organisations pastorales qui jouent un rôle principal, mettant ainsi en œuvre une gestion civile et locale des conflits. Il n'est donc pas étonnant de noter la corrélation entre ces différents acteurs impliqués à ces deux niveaux dans la matrice de corrélation.

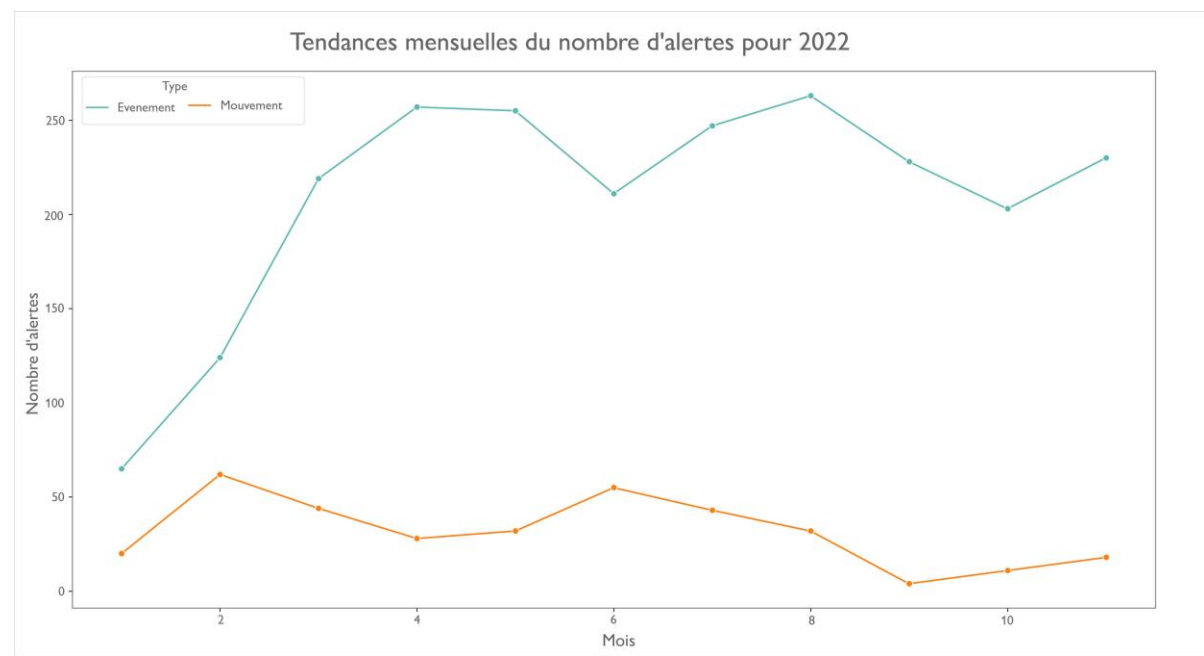
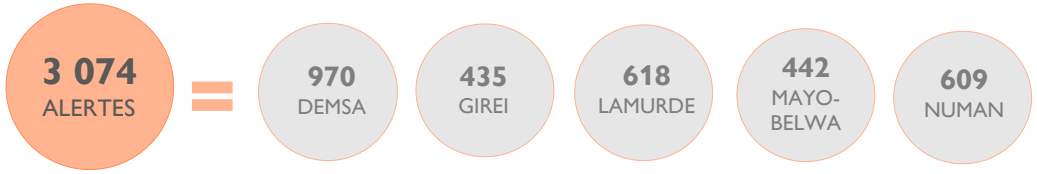
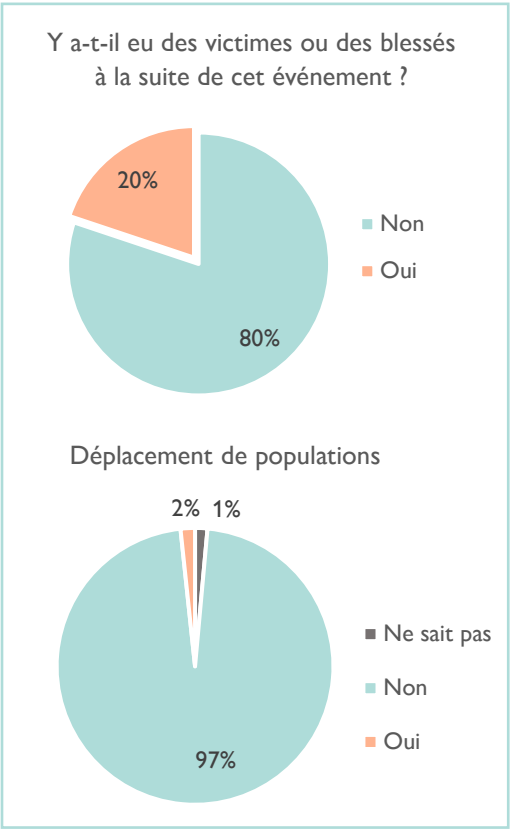
La participation de groupes armés non-étatiques dans un conflit en lien avec la transhumance ne semble être liée avec aucun acteur spécifique dans sa résolution dans le cadre du mécanisme de résolution communautaire déployé par l'OIM. Néanmoins, ces alertes sont toutefois partagées aux comités de résolution de conflits, à l'instar de toute autre alerte.

**MÉCANISME D'ALERTE**

**FOCUS**

**NIGERIA**

Au **Nigeria**, l'OIM déploie le TTT depuis 2022 dans l'état d'Adamawa. Dans une logique d'approche intégrée, l'OIM s'est associée à Mercy Corps et Search for Common Ground pour **restaurer la cohésion sociale en cherchant à renforcer la confiance** des communautés envers les autorités ainsi que la collaboration entre et au sein des communautés.



À cet effet, l'outil de suivi de la transhumance fournit des données fiables sur la mobilité transhumante permettant aux mécanismes traditionnels de résolution de conflits, aux plateformes de dialogue communautaire et aux cadres de gouvernance de définir des plans et des politiques ciblés. Il permet aussi de proposer des solutions concrètes pour améliorer la mobilité pastorale et la gestion durable des ressources et des moyens de subsistance. Spécifiquement, les mécanismes d'alertes mis en œuvre au Nigeria ont permis de partager, depuis leur déploiement, **3 074 alertes**.

Grâce à la méthodologie de planification communautaire de l'OIM, les communautés ont mis en œuvre des projets à impact rapide qui, entre autres, ont réhabilité des infrastructures sociales de base, assuré une formation professionnelle ou créé des emplois, soutenu un théâtre participatif pour la consolidation de la paix et, enfin, sensibilisé les communautés des localités ciblées au changement climatique et à la gestion des ressources naturelles. La sensibilisation s'est accompagnée d'initiatives d'adaptation au changement climatique à travers le reboisement et les bonnes pratiques agricoles.

En combinant des données en temps réel sur la mobilité transhumante avec des interventions ciblées, le TTT de l'OIM s'est avéré **un outil fiable pour atténuer les conflits liés aux ressources naturelles d'une manière sensible aux conflits et adaptée au climat**.

PRÉSENCE  
ET PROFIL

FOCUS

DÉFINITION

L'outil de **présence et profil** consiste à établir une cartographie des animaux présents dans une zone spécifique à un moment donné puis à caractériser la situation, les besoins et les intentions des éleveurs transhumants accueillis et de leurs troupeaux en termes de santé animale, intentions futures et perception des risques, entre autres. Ceci se fait en deux étapes:

- Par la tenue d'un **atelier** qui permet, au niveau de chaque région, de réunir experts et parties prenantes de la transhumance dans le but d'établir une cartographie et d'identifier les localités à évaluer lors de la collecte de données effectuée au niveau des localités.
- Par la **collecte de données** au niveau des localités qui vise à collecter, auprès des relais communautaires identifiés, des informations détaillées sur les éleveurs transhumants accueillis et leurs troupeaux. Le questionnaire administré à un informateur clé permet d'identifier avec précision les zones de regroupement de ces éleveurs transhumants transfrontaliers et de leurs troupeaux et d'obtenir des données sur leur effectif. Il permet aussi d'identifier les risques potentiels liés au séjour des troupeaux dans ces zones et aux risques potentiels liés à leur passage tardif dans les communes avoisinantes, mais aussi de collecter des informations spécifiques liées à la santé animale ou aux intentions futures des éleveurs.

RENFORCEMENT DE LA  
CAPACITÉ DES ÉTATS ET DES  
PARTENAIRES À CAPTER  
LES FLUX PASSANT PAR LE  
COULOIR CENTRAL DE  
TRANSHUMANCE



Février – Mars 2021



Burkina Faso  
Mali  
Niger  
Bénin  
Côte d'Ivoire  
Togo



+ 57 000 éleveurs



+ 1,5 million animaux



Au premier semestre de 2021, l'OIM, à travers le TTT, a travaillé avec le RBM et ses organisations pastorales partenaires pour cartographier les mouvements des éleveurs transhumants le long du couloir central de transhumance en AOC, afin de mieux comprendre les dynamiques et les caractéristiques des mouvements de transhumance internes (nationaux) et transfrontaliers.

À travers l'outil de présence et profil, des données ont été collectées dans six pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger et Togo) le long du couloir central de transhumance en janvier 2021. Au total, **205 localités** ont été évaluées. Cette collecte a permis de mettre en évidence le nombre d'éleveurs et leurs bétails bloqués aux frontières durant la crise sanitaire du COVID-19. Au total, **1,5 million d'animaux et plus de 57 000 éleveurs ont été identifiés** au cours de cet exercice et considérés comme **bloqués** le long de ce couloir de transhumance. Parmi les personnes bloquées, 43 pour cent des éleveurs l'ont été pour des raisons de sécurité (itinéraire dangereux), 30 pour cent pour des raisons liées au COVID-19 (restrictions de mobilité) et 26 pour cent pour d'autres raisons telles que la fermeture des frontières aux éleveurs transhumants décidée par le gouvernement pour des raisons autres que le COVID-19, ou, la présence ou l'absence de pâturages sur l'itinéraire envisagé.

Pour la grande majorité, les informateurs clés ont indiqué la présence de différents services et infrastructures, soit au niveau de la commune dans laquelle ils se trouvaient au moment de l'évaluation, soit dans une commune voisine. Toutefois, **la présence de ces services n'a pas forcément été synonyme de disponibilité ou même d'accessibilité**. En outre, ces données ont été collectées dans une période faste du calendrier pastoral (décembre-janvier) où les champs sont libérés, où l'appétibilité des ligneux et herbacés est encore acceptable et où les pâturages et points d'eau sont encore disponibles. Néanmoins, si les éleveurs se trouvaient effectivement sur des zones où l'eau et les pâturages étaient présents, l'accès en quantité suffisante en eau et pâturages semblaient les inquiéter pour les mois à venir, notamment en considérant les blocages encore en cours lors de l'évaluation (janvier 2021).

Le rapport est  
accessible sur  
le site  
dtm.iom.int





ENQUÊTES  
DÉTAILLÉES  
INDIVIDUELLES

FOCUS  
MALI

## LA MOBILITÉ PASTORALE DANS LE CONTEXTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Cette étude a visé à combler le manque d'informations concernant l'impact des perceptions des changements environnementaux et climatiques sur les décisions des éleveurs et des agriculteurs en termes de calendrier et d'itinéraires.

L'étude s'est concentrée sur le Mali, à la frontière avec la Mauritanie. Les données ont été collectées d'octobre 2021 à janvier 2022 auprès de **3 338 éleveurs transhumants**. La collecte de données ayant été effectuée sur une période et une localisation spécifique, ses conclusions ne sont pas généralisables à l'ensemble des éleveurs transhumants.

### DÉFINITION

Les **enquêtes individuelles détaillées** sont un outil ad hoc permettant de répondre à une question de recherche spécifique dans un contexte donné. À travers des questionnaires d'enquêtes dédiés, les enquêtes sont soumises à un échantillon aléatoire de personnes.

Les enquêtes mises en œuvre dans la cadre de l'outil de suivi de la transhumance concernent des sujets relatifs à la transhumance et aux communautés impliquées ou affectés par les mouvements transhumants. Plusieurs enquêtes ont été développées au fil des années. Quelques résultats principaux d'enquêtes menées au Mali et en République centrafricaine (*page suivante*) sont présentés ici.

 Octobre 2021 – Janvier 2022

 **MALI** (frontière Mauritanie)

- ➔ Sur les 20 dernières années, **53 pour cent des éleveurs transhumants** ayant participé à l'enquête **déclarent que leur mois de départ a largement été différé d'une année à l'autre** pour s'adapter à la disponibilité des pâturages. **Quarante-quatre pour cent (44%) ont déclaré que leur mois d'arrivée a également été différé.**
  - ➔ **Quinze pour cent (15%) des éleveurs transhumants enquêtés ont changé d'itinéraires**, dont 8 pour cent pour faire face à **des difficultés d'accès à l'eau ou aux pâturages.**
- ➔ Il semble difficile pour les éleveurs transhumants enquêtés de pouvoir conserver leurs itinéraires habituels de transhumance dans un contexte de dégradation environnementale et de changement climatique. Ceci s'entremêlant de surcroît à d'autres facteurs tels que l'insécurité, les restrictions sur les mouvements transfrontaliers ou les changements de politiques agricoles.
  - ➔ Les itinéraires empruntés deviennent **moins prévisibles** face à la difficulté d'accès aux ressources naturelles dans un contexte de dégradation de l'environnement et d'imprévisibilité des pluies.
- ➔ Dans les zones d'accueil où les champs agricoles se sont considérablement étendus, **l'espace vient à manquer** pour le nombre de bétail présent, causant une dégradation de la zone et la surexploitation des pâturages et des ressources en eau, voire l'ensablement des mares.
  - ➔ Les mouvements précoces et prolongés peuvent engendrer des **tensions** ou des **conflits** entre éleveurs et agriculteurs et autres communautés qui dépendent des mêmes ressources pour leur survie. Néanmoins, le risque de conflits agro-pastoraux diminue grâce à une meilleure coordination des acteurs.
- ➔ Les conflits et tensions peuvent être réglés par la justice ou à l'amiable sous la supervision d'autorités locales comme le chef de village selon les zones de transit.
  - ➔ La survie de la communauté pastorale et sa contribution à l'économie dépend de sa **mobilité**. Face aux difficultés rencontrées par les éleveurs pour prévoir et maintenir un itinéraire planifié, la pratique de la transhumance se complexifie. Face aux multiples difficultés évoquées, certains éleveurs se voient contraints d'envisager une sédentarisation..

Le rapport est accessible sur le site [iom.int](http://iom.int)







ENQUÊTES  
DÉTAILLÉES  
INDIVIDUELLES

FOCUS  
RCA

## LA PERCEPTION DE LA TRANSHUMANCE PAR LA COMMUNAUTÉ

Dans le contexte centrafricain, la transhumance est marquée par des **pics de tensions** entre différents groupes d'éleveurs transhumants, mais aussi entre groupes armés et éleveurs transhumants, et entre éleveurs transhumants et communautés locales, **au point de générer des déplacements internes à l'échelle nationale**. Ces conflits sont liés à la présence de groupes armés sur le territoire, mais aussi à une méconnaissance des couloirs de transhumance traditionnels par certains jeunes transhumants, au manque de maîtrise des limites des zones agricoles situées à proximité des couloirs (balisage insuffisamment marqué), à l'insuffisance de points d'eau dédiés aux transhumants ou à leur bétail, mais aussi à un contexte d'urbanisation, d'extension des champs agricoles et à une compétition accrue autour des ressources naturelles.



Cette évaluation a été réalisée dans **57 localités situées le long des couloirs de transhumance** identifiés dans la préfecture de Bamingui-Bangoran.

Dans chacune de ces 57 localités, trois entretiens de groupe ont été menés auprès d'informateurs clés à l'aide d'un questionnaire structuré.

- Un premier entretien s'est tenu avec des représentants de la communauté locale,
- un deuxième avec des groupes vulnérables issus des communautés hôtes et transhumantes,
- et enfin, un troisième avec la communauté transhumante.



Décembre 2022



**RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

(Préfecture de Bamingui-Bangoran)



La **cartographie** participative a permis de déterminer un couloir officiel de transhumance à partir du Tchad. Ce couloir traverse la préfecture de Bamingui-Bangoran, avec comme principal point d'entrée le village de Ngarba, et s'arrête à la localité d'Ayolo située au niveau de la frontière avec la Nana-Gribizi. Ce couloir officiel coexiste avec plus d'une vingtaine de couloirs non-officiels empruntés par les transhumants. La quasi-totalité des localités se trouvant le long de la frontière entre le Tchad et la préfecture de Bamingui-Bangoran constituent des points d'entrée de transhumants.



Au niveau communautaire, la présence de transhumants est **perçue comme impactant les services sociaux de base**. Les services sociaux de base les plus impactés sont l'accès à l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement (EHA) dans 74 pour cent des localités, l'accès au marché (47%) et la santé (36%). Les sources d'approvisionnement en eau les plus utilisées par les éleveurs transhumants sont l'eau de surface (rivières, ruisseaux) dans 91 pour cent des localités et ces points d'eau sont situés à l'intérieur ou aux abords des villages.



Les informateurs clés ont signalé l'existence de **conflits** qui surgissent lors du passage d'éleveurs transhumants dans 48 pour cent des localités évaluées. Au sein de ces localités, les conflits ont lieu au niveau des champs agricoles dans la totalité des localités évaluées (100%), au niveau des points d'eau (70%) et dans les aires de pâturage (49%). Les types de conflits les plus fréquents sont les agressions physiques (79%), le pillage et la destruction de champs (65%), les vols (notamment de bétail) (47%) et les meurtres et assassinats (30%).

Le rapport est accessible sur le site [iom.int](https://iom.int)



## LIMITES

- Bien que des efforts soient mis en œuvre pour que la méthodologie déployée fournisse des données les plus précises et représentatives possibles, les chiffres de l'outil du suivi des flux ne sont que des estimations sur des périodes et des localisations données.
- La mise en œuvre de l'outil de suivi de la transhumance de façon *ad hoc* sur des frontières et des périodes spécifiques limite la portée statistique et analytique de l'outil.

## RECOMMANDATIONS

- Faciliter l'accès à l'information pour les éleveurs transhumants dans les pays d'accueil.
- Élargir le dispositif de suivi des transhumances.
- Mettre en place le dispositif de suivi des flux sur un long terme, prenant en compte les mouvements de montée et de descente des éleveurs transhumants.
- Augmenter le nombre de points de comptage dans les différents pays en tenant compte des portes de sorties au niveau des différentes régions.
- Renforcer les capacités des services techniques étatiques sur la méthodologie de l'outil de suivi de la transhumance pour une meilleure implication.
- S'assurer que les résultats de l'outil de suivi de la transhumance soient partagés et compris au niveau des différents pays et intégrés dans les dispositifs nationaux et régionaux.
- Sensibiliser et mobiliser les cadres de concertations transfrontaliers pour une transhumance pacifique.

## POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LE TTT EN AOC

Tous les rapports en lien avec les activités du TTT en AOC sont disponibles et accessibles au téléchargement sur le site de la DTM: [ici](#).

Contact: [rodakar-dataresearch@iom.int](mailto:rodakar-dataresearch@iom.int)

## LES ACTIVITES TTT DANS LA REGION D'AOC ONT ÉTÉ SOUTENUES PAR

